

Note de rentrée Année scolaire 2024 – 2025

Horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

- ☞ Entrée de 8h20 à 8H40 dans la classe – sortie à 12H00 dans la classe.
- ☞ Entrée entre 13h20 et 13H40 dans la cour – sortie à 16h00 dans la classe

Veillez à respecter les horaires pour le bon fonctionnement de l'école et la sécurité des enfants.

Accès à l'école :

- ☞ Le matin et pour des raisons de sécurité, les parents sont invités à laisser leur enfant dans la classe et en ressortir **rapidement. Le loquet du portail doit être impérativement fermé en entrant et en sortant de la cour.**
- ☞ Ne laissez pas votre enfant déambuler seul dans les couloirs. Accompagnez-le toujours jusqu'à sa remise à un adulte de l'école.
- ☞ Bien que lieu de communication entre parents et enseignants, l'école n'est pas d'accès libre. Une sonnette est à votre disposition devant la porte d'entrée afin de vous signaler. Pour rappel, nous sommes toujours sous vigipirate.

RDV avec la Directrice : ☞ Les parents peuvent rencontrer la Directrice sur RDV.

Vacances scolaires : ☞ Le calendrier ci-joint est à conserver toute l'année et à consulter régulièrement.

Absences : ☞ Pensez à nous signaler l'absence de votre enfant le plus rapidement possible. Si la cause en est une maladie contagieuse, même bénigne, précisez-le nous sans tarder.

Rappel : l'inscription de votre enfant à l'école implique sa fréquentation assidue.

Sorties pendant le temps scolaire : ☞ Un registre de sortie est à remplir par les parents pour toute sortie lors des heures de classe (ex : rendez-vous chez l'orthophoniste, ...). Les sorties pendant les heures de classe devront toutefois rester **exceptionnelles**. Les RDV médicaux et de soins dentaires devront être pris (sauf urgence) hors temps scolaire. Les arrivées ou les départs de la classe se feront **uniquement** aux horaires d'entrées et de sorties habituelles ou de récréation afin de limiter les dérangements pendant les cours (Rappel : nous ne disposons pas de secrétaire).

Relations parents-enseignants : ☞ Les parents pourront rencontrer les enseignantes lors de la réunion de rentrée dont la date est indiquée plus bas.

- ☞ Vous pouvez transmettre une information courte à la maîtresse de votre enfant lors de l'entrée en classe ou utiliser le cahier de liaison ou de main courante.
- ☞ Pour un entretien plus conséquent, il est préférable de prendre rendez-vous.

Matériel :

- ☞ Merci de ne pas laisser vos enfants apporter des jeux ou jouets personnels à l'école, ni de bijoux.
- ☞ Les affaires destinées à la sieste (doudous, sucettes) restent à l'école.
- ☞ En cas « d'accident » les changes fournis par l'école seront rendus lavés.
- ☞ Un petit sac est préférable aux cartables qui prennent trop de place aux porte-manteaux.
- ☞ Pas de bonbon ni chewing-gums
- ☞ Nous demandons une gourde plutôt qu'un gobelet pour des raisons pratiques. Vous pouvez les récupérer le vendredi soir pour les nettoyer, au moins à chaque début de vacances.

Santé : ☞ Une vérification des vaccinations obligatoires sera effectuée courant septembre (vaccins différents selon que l'enfant est né avant janvier 2018 ou après)

☞ N'oubliez pas d'indiquer les **allergies ou toute autre pathologie** dont pourrait souffrir votre enfant dans la fiche de renseignements.

Parasites : ☞ Nous comptons sur votre vigilance afin d'éviter la prolifération des petites bêtes. Merci de vérifier régulièrement la chevelure de votre enfant.

Assurance : ☞ Afin que votre enfant puisse participer à toutes les activités scolaires de l'année, il est conseillé d'assurer votre enfant **civilement** et **individuellement**. L'attestation d'assurance est à remettre à l'enseignante de la classe.

Coopérative : ☞ L'école adhère à l'OCCE (organisme de gestion des coopératives d'école) et est habilitée par ce biais à gérer un compte bancaire. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour aider à alimenter ce compte qui permet de financer sorties, spectacles, activités scolaires facultatives... pour tous les élèves. La participation est libre, un minimum de 5 euros étant suggéré. Merci de remplir le coupon joint dans le dossier de rentrée, que vous puissiez participer ou pas (pour respecter la transparence financière des comptes).

Conseil d'école : ☞ Les élections des délégués de parents d'élèves auront lieu le **vendredi 11 octobre 2024**
Les parents désirant faire acte de candidature sont priés de se signaler auprès de la directrice dès que possible. Le premier Conseil d'Ecole aura lieu dans les 15 jours ouvrables suivant le résultat des élections.

Base élèves : ☞ La majorité des écoles primaires sont dotées d'un système de gestion informatisé des élèves. Cette application s'appelle « ONDE ». Une information concernant cette application est affichée dans le sas d'entrée de l'école maternelle.

Référent de la circonscription : ☞ Les coordonnées du référent de la circonscription chargé de l'aide à la scolarisation des enfants handicapés (ASH) sont affichées dans la vitrine au niveau de l'entrée de l'école.

Temps périscolaire :

☞ Garderie de 7H30 à 8H10 et de 16H à 18H.

☞ ALSH de 16H à 18H

☞ Le temps de cantine est compris entre 12H et 13H20

📍: Toutes les démarches pour ces 3 types d'accueil s'effectuent préalablement en Mairie (voir site municipal).

Divers : ☞ Pensez à marquer les vêtements de vos enfants et habillez-les de manière pratique afin de faciliter l'habillage et le déshabillage lors du passage aux toilettes. Veuillez chausser vos enfants avec des chaussures maintenant le pied raisonnablement (**pas de tongues ni de talons ni de chaussures montantes à lacets**)

☞ Remplissez soigneusement la fiche de renseignements (n° de tel où l'on peut vous joindre, personnes autorisées à reprendre l'enfant...) et rapportez-la très vite à l'enseignante.

☞ La cour de récréation n'est pas en usage libre en dehors du temps scolaire. Il est strictement interdit de laisser son enfant faire du vélo ou utiliser les structures lors des sorties : ces matériels ne sont pas en libre service, mais à la disposition des enfants pour la garderie, les récréations et la cantine).

Toute la communauté éducative souhaite une bonne rentrée à vos enfants et reste à votre disposition tout au long de l'année scolaire.

Nous vous convions à la **réunion d'information** sur l'école et la classe de votre enfant :

Mardi 17 septembre à 18H00 à l'école, dans la salle de motricité